



Nos marchandises étant à base de bois, matériau vivant et sensible aux éléments climatiques, nous vous conseillons de prendre les précautions suivantes :

### RÉCEPTION DES MARCHANDISES :

Toutes nos marchandises étant vendues **DÉPART USINE**, bien vérifier à l'arrivée si celles-ci sont en bon état. En cas de détérioration ou de manquant, faire les réserves sur le bordereau de transport, si vous avez le moindre doute veuillez noter sur le récépissé de livraison : « marchandises abimées » et confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception sous 48 heures maximum (article 105 du code du commerce).

**Toute anomalie constatée après le départ du transporteur ne peut être prise en charge ni par lui ni par nous. En conséquence, toute réparation ou remplacement sera facturé au client. La mention "sous réserve de déballage" n'a aucune valeur juridique.**

### STOCKAGE ET POSE :

Avant mise en œuvre, **entrez vos portes à plat**, avec soin, **à l'abri des souillures et des chocs, dans un local parfaitement sec et sain.**

Les huisseries bois, livrées NON MONTÉES ou en palettes filmées, **ne doivent pas être stockées plus de quelques semaines avant leur mise en œuvre**, en raison des risques de déformations contre lesquels nous ne pouvons apporter aucune garantie.

Les huisseries doivent être posées selon les règles de l'art telles que décrites dans le D.T.U n° 36.2 ainsi que dans nos notices de pose disponibles sur notre site [www.crouzilles.fr](http://www.crouzilles.fr) dans l'onglet « télécharger ».

### REVÊTEMENTS :

Prépeint, stratifiés **FORMICA - OBER - POLYREY - PRINT** (autres marques, nous consulter), placages bois essences fines.

Parement de protection des vantaux EI 30 et EI 60 : solutions PVC ou inox sur une hauteur de 1,50 m maximum.

### PROTECTIONS :

Toutes les parties métalliques (charnières, serrures, garnitures, verrous, crémones), doivent être isolées du bois par de la fibre céramique ou de l'intumescent (suivant les cas).

### GARANTIES :

Celle-ci se limite au seul remplacement de la porte défectueuse à l'exclusion des frais de main-d'œuvre pouvant résulter de la pose ou de la dépose et des frais de peinture ou de vernissage.

Nos portes sont vendues exclusivement comme portes intérieures.

Nos blocs-portes ne sont pas destinés à être posés en milieu humide ou exposés à l'humidité.

### LE PLUS IMPORTANT : LE PROCES-VERBAL

L'agrément EI, EW, ou isophonique, n'est valable que pour des blocs-portes. Tous les éléments non fournis par nos soins, ainsi que la mise en œuvre, doivent être conformes à nos procès-verbaux de EFECTIS France et du FCBA. Le non-respect de ces conditions dégage notre responsabilité.

## **IMPORTANT : NOS BLOCS-PORTES SONT LIVRES NON MONTES**

La page suivante vous indiquera les informations nécessaires au traitement de toute commande